



Coronavirus - Covid19

Le Collège communal d'Aubel a pris des mesures dès vendredi matin afin de transposer pratiquement sur le territoire communal les dispositions prises par le conseil national de sécurité dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus Covid-19. Ces informations et mesures ont été adoptées le lundi 16 mars à 11.00 h. Elles sont susceptibles d'évoluer très rapidement.

Nous sommes toujours en phase 2 renforcée et il convient de faire preuve de sérieux et de sérénité face à la situation présente.

Les mesures suivantes sont d'application **depuis ce vendredi 13 mars minuit** jusqu'au **vendredi 3 avril inclus**. Ces mesures ont pour but d'éviter la rencontre de diverses communautés sociales qui ne se seraient jamais rencontrées dans d'autres circonstances. Le principe général est d'éviter les concentrations de population.

Individuellement, vous pouvez appliquer les mesures suivantes pour améliorer votre hygiène personnelle:

1. Restez à la maison si vous êtes malade.
2. Lavez-vous régulièrement les mains.
3. Utilisez toujours des mouchoirs en papier neufs et jetez-les ensuite dans une poubelle fermée.
4. Si vous n'avez pas de mouchoir à portée de main, éternuez ou tousssez dans le pli du coude.

Contribuez à ralentir la propagation du virus grâce aux conseils suivants :

1. Évitez de donner la main, embrasser ou étreindre lorsque vous saluez quelqu'un
2. Faites attention aux groupes à risque (personnes de plus de 65 ans, diabétiques, personnes souffrant de maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales, immunodéprimées, ...) .
3. Les enfants ne tombent pas gravement malades à cause du coronavirus, mais peuvent le propager facilement. Le contact entre les enfants et les personnes âgées n'est donc pas recommandé.
4. Essayez de garder vos distances dans les endroits à forte fréquentation.
5. Évitez tout contact avec des personnes visiblement malades ou gardez une distance suffisante.

Concernant la mobilité et les transports en commun

Les transports en commun circulent normalement, mais il est demandé de se limiter aux déplacements indispensables. Les horaires décalés permettront de ne pas congestionner les transports en commun.

Nous recommandons de minimiser vos déplacements privés. Sachez qu'en Italie, pays durement touché par la crise, seuls sont autorisés les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, ainsi qu'entre le domicile et la surface alimentaire la plus proche. Nous espérons ne pas avoir à mettre de telles mesures en œuvre sur notre territoire.



Enseignement fondamental

Écoles communales de Saint-Jean-Sart et La Clouse

École libre d'Aubel

Les leçons sont **suspendues**.

Les parents doivent garder les enfants à domicile et privilégier une garderie autonome. Il faut à tout prix éviter le recours aux grands-parents (personnes particulièrement exposées) pour assurer la garderie.

Une garde d'enfant est organisée au moins pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité. Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par des personnes âgées, les parents pourront trouver une solution dans les écoles.

La direction veillera à organiser les groupes afin de limiter le nombre d'enfants présents simultanément au sein d'un même local. Les activités récréatives à l'extérieur seront adaptées par tranche pour éviter le regroupement d'un nombre important d'élèves.

En ce qui concerne la garderie, l'accueil sera maintenu, mais sera soumis aux mêmes règles que celles concernant la présence à l'école.

Le ramassage scolaire est maintenu, le car passera par tous les arrêts habituels dès le lundi 16 mars. Mais la recommandation reste la même : les parents doivent privilégier la garde des enfants à domicile.

Solidarité ados-bambins

Plate-forme Artistouilles de baby-sitting

Les adolescents sont actuellement dispensés de cours. Quant aux enfants de 2,5 à 12 ans, ils doivent rester à leur domicile. Nous avons mis en place une plate-forme solidaire avec notre service Artistouilles.

Nous proposons aux adolescents bénévoles (ne présentant aucun symptôme de rhume, de toux ou de fièvre) et aux parents en recherche de baby-sitters pour leur domicile de s'inscrire auprès d'Artistouilles.

Le recours à ce service des baby-sitters s'inscrit dans le cadre de la solidarité citoyenne et relève de la responsabilité individuelle.

Artistouilles

087/53.08.52

artistouilles@aubel.be

FaceBook : FB/@Artistouilles-Centre Culturel d'Aubel



Services communaux

État-civil, Tourisme, Urbanisme, Énergie, ALE, Artistouilles, Hall omnisports...

Au niveau de l'administration communale, les services sont accessibles exclusivement sur rendez-vous, les permanences (urbanisme, énergie et ALE) sont supprimées. L'accès des usagers sera organisé afin d'éviter la promiscuité des personnes.

Il est demandé aux citoyens de prendre contact par téléphone avec les services communaux concernés pour fixer un rendez-vous au 087/680130 ou à info@aubel.be.

Les infrastructures sportives, culturelles et du tourisme sont fermées.

Pour rappel, toutes les activités et manifestations (sportives, culturelles, folkloriques, etc...) sont annulées.

Bibliothèque

La bibliothèque est fermée sauf sur rendez-vous. Un service de livraison des livres est organisé. Vous pouvez contacter la bibliothèque au 087/687200 ou par courriel bibli@aubel.be.

CPAS

Les services du CPAS sont accessibles exclusivement sur rendez-vous.

La capacité de la salle d'attente a déjà été limitée. La distribution des repas à domicile est maintenue. Le service du taxi social est maintenu uniquement pour les urgences alimentaires et médicales. Il est assuré par les services communaux à la place des bénévoles.

Contact : 087/30.62.80 - cpas@aubel.be

Nous vous encourageons à vous inscrire sur BE Alert (www.be-alert.be) afin de pouvoir recevoir en temps réel les informations partagées par le Centre de crise gouvernemental sur le Coronavirus.

L'ensemble de ces mesures seront constamment évaluées afin de les renforcer, le cas échéant.

De manière générale

Consultez les sites :

www.aubel.be

www.info-coronavirus.be

Numéros d'appel :

Pour des questions concernant la santé et l'ordre public : 0800/14.689

Pour des questions concernant l'économie : 0800/120.33

C'est dans l'adversité que nous devons montrer notre cohésion, notre solidarité et notre capacité à prendre nos responsabilités.



Économie - Mesures en matière de Commerces

Concernant les commerces et les activités dites récréatives (sportives, culturelles, folkloriques, etc) :

- Toutes ces activités sont annulées, peu importe leur taille et leur caractère public ou privé.
- Les bars, cafés, brasseries, salons de dégustation, restaurants (...) sont fermés ;
- Le service "à emporter" (TakeAway) est autorisé en privilégiant les commandes par téléphone ou autre et en laissant un espace suffisant pour les retraits afin d'éviter tout effet de confinement pour la clientèle ;
- Les livraisons à domicile sont autorisées ;
- Les hébergements touristiques restent ouverts sauf leur éventuel restaurant ;
- Les commerces et prestataires de services peuvent rester ouverts durant la semaine mais devront être fermés le week-end. Les ventes sur rendez-vous sont également interdites le week-end ;
- Les salons de coiffure et instituts de beauté devront être fermés le week-end et ne pourront servir leurs clients que sur rendez-vous, durant la semaine. Même les services sur rendez-vous et/ou à domicile sont interdits le week-end ;
- Seuls les magasins d'alimentation et les pharmacies restent ouverts normalement (week-end compris). Néanmoins, il leur est recommandé d'augmenter les mesures d'hygiène sur base des recommandations déjà formulées ;
- Le marché du mardi est maintenu ;
- Le marché du dimanche est maintenu uniquement pour les produits alimentaires.

À noter que ces mesures viennent s'ajouter à celles formulées précédemment. Nous restons en phase 2 renforcée. Nous sommes bien conscients que ces décisions auront un impact pour l'économie, et particulièrement pour certains secteurs.

Soutien au commerce aubelois

Un mot encore pour notre spécificité aubeloise : nous sommes fiers de nos commerces, de la vitalité économique des entrepreneurs de notre commune. Nous sommes confiants en leur capacité à affronter cette nouvelle crise. Nous avons la conviction que, tous ensemble, nous pourrons la surmonter.

Nous devons - c'est notre devoir citoyen élémentaire - nous plier aux impératifs de santé publique. Mais sachez que, une fois cette crise surmontée, nous serons à vos côtés pour accompagner et aider à la relance de nos commerces aubelois.

L'horeca est particulièrement touché par les mesures prises, mais tous les opérateurs rencontrés ont fait preuve de compréhension face aux mesures de santé publique adoptées. Nous avons la certitude que la solidarité aubeloise - pendant mais aussi après la crise - jouera pleinement.

Pour le Collège communal, Freddy Lejeune

